



Municipalité régionale
de comté d'Argenteuil
430, rue Grace
Lachute (Québec)
JBH 1M6

Téléphone : (450) 562-2474
Télécopieur : (450) 562-1911

Courrier électronique :
mrc@argenteuil.qc.ca
Site internet :
www.argenteuil.qc.ca



Brownburg-Chatham
Gore
Grenville
Grenville-sur-la-Rouge
Harrington
Lachute
Mille-Isles
Saint-André-d'Argenteuil
Wentworth

LAURÉAT

Prix de la MRC
entrepreneuriale
1998

de l'UMRCQ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC D'ARGENTEUIL TENUE LE MERCREDI 12 OCTOBRE 2011, DANS LA SALLE LUCIEN-DUROCHER DE LA MRC D'ARGENTEUIL, SITUÉE AU 430 RUE GRACE, À LACHUTE

Sont présents : messieurs les conseillers Jean-Claude Lalonde, représentant de la ville de Brownburg-Chatham, Scott Pearce, du canton de Gore, Luc Grondin, représentant du village de Grenville, John Saywell, de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, Claude La Roque, représentant du canton de Harrington, Daniel Mayer de la ville de Lachute, Michel Mégéas, représentant de la municipalité de Mille-Isles, André Jetté, de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, Edmund Kasprzyk, du canton de Wentworth, formant quorum sous la présidence de monsieur Ronald Tittit, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du village de Grenville.

Marc Carrière, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à la séance.

11-10-322 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION PHYSIQUE D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 80 KWH POUR L'ÉDIFICE HISTORIQUE DE LA MRC D'ARGENTEUIL

CONSIDÉRANT que la création d'un centre régional de coordination des mesures d'urgence constitue un enjeu prioritaire pour la MRC d'Argenteuil en 2011, pour des motifs de sécurité publique, de sécurité civile et de sécurité informatique;

CONSIDÉRANT qu'un des éléments fondamentaux à la création d'un centre régional de coordination des mesures d'urgence est l'achat et le raccord d'une génératrice au diesel pour alimenter, en cas de panne électrique, l'édifice centenaire de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que de manière à procéder à l'achat et au raccord d'une génératrice au diesel, une étude en génie mécanique et électrique du bâtiment devait être préalablement réalisée afin d'évaluer les besoins énergétiques de la future génératrice ainsi que de revoir le système électrique de l'édifice de la MRC, notamment au niveau des panneaux d'entrées électriques;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, la MRC d'Argenteuil a octroyé, en juin 2011, un mandat de services professionnels en génie mécanique et électricité du bâtiment à la firme de génie Piette, Rivest & Associés inc. pour le projet d'ajout d'un groupe électrogène (résolution 11-06-192);

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse des besoins en électricité de l'édifice pour la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène sis au 430 rue Grace, à Lachute, la firme de génie retenue évalue le besoin d'équiper cet édifice d'un groupe électrogène de 80 kWh et d'un inverseur automatique;

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 14 septembre 2011, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté la résolution numéro 11-09-288 afin d'entreprendre le processus d'appel d'offres sur invitation en vue de la fourniture et l'installation physique d'un groupe électrogène de 80 kW pour l'édifice historique de la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT que la MRC a invité sept (7) entreprises à déposer une soumission dans le cadre de cet appel d'offres;

CONSIDÉRANT qu'à la clôture de la période de dépôt des soumissions, le 11 octobre 2011, la MRC d'Argenteuil a reçu trois (3) dossiers de candidature, à savoir (taxes incluses):

- Cummins Est du Canada 39 334,43 \$
- GAL Power 44 267,84 \$
- Drumco Énergie 31 073,04 \$

CONSIDÉRANT que la firme de génie Piette, Rivest & Associés inc. a procédé à la vérification de conformité et à l'analyse des trois (3) soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-François Rivest, ing. de la firme de génie Piette, Rivest & Associés inc. recommande, dans une note écrite et datée du 12 octobre 2011, à la MRC d'attribuer le contrat de fourniture au plus bas soumissionnaire conforme, soit Drumco Énergie inc. pour la fourniture et la livraison du groupe électrogène de marque Kohler, modèle 80RE0ZJF et de l'inverseur automatique Kohler Decision-Maker 3000, au montant de 27 275,00 \$, taxes en sus (soit 31 073,04 \$ taxes incluses);

CONSIDÉRANT que lors de sa séance ordinaire tenue le 14 septembre 2011, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté le règlement d'emprunt numéro 74-11, décrétant une dépense de 163 000 \$ et un emprunt de 163 000 \$, pour l'acquisition d'une génératrice et l'aménagement d'un centre régional de coordination des mesures d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Mayer, appuyé par monsieur le conseiller Michel Mégélas et RÉSOLU ce qui suit :

1- QUE, **conditionnellement** à l'approbation par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) du règlement d'emprunt numéro 74-11, la MRC d'Argenteuil octroie, à la firme Drumco Énergie inc., le mandat, de fourniture et d'installation physique d'un groupe électrogène de 80 kW et d'un inverseur automatique pour l'édifice centenaire de la MRC d'Argenteuil au montant de 27 275,00 \$, taxes en sus, sur la base de la soumission transmise à la MRC le 11 octobre 2011;

2- QUE, sur réception de l'approbation dudit règlement d'emprunt, numéro 74-11 par le MAMROT, le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer, pour et au nom de la MRC d'Argenteuil, tous documents relatifs à l'octroi dudit mandat;

- 3- QUE ces dépenses soient imputées au poste budgétaire numéro 02-190-11-610 « aménagement centre mesures d'urgence », en lien avec le règlement d'emprunt numéro 74-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c. c. Monsieur Olivier Côté, vice-président, Drumco énergie inc.
Monsieur Jean-François Rivest, ingénieur, Piette, Rivest & Associés inc.

Copie certifiée conforme
sujette à ratification

ce 19 oct 2011

Rivest
Jam

Marc Carrière
Directeur général et
secrétaire-trésorier

